La Fac de Montpellier contre le projet de Calès

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0276
SourceBoite_036-16-chem | Enseignement. Projets et décrets (Thermidor - Directoire).
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesCalès, Jean-Marie
Références bibliographiques[anonyme ou collectif] Observations sur les moyens de perfectionner l'enseignement de la Médecine en France, suivies d'un projet d'Organisation pour les écoles destinées à cet enseignement, présentées au corps législatif par les professeurs de l'Ecole de Santé de Montpellier, Montpellier, De l'Imp. de T. père et fils, an V de la République
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

La Fac de Montpellier contre le projet de Cabanis

276

J.M. Cabanis soutient devant au nom de la commission d'I.P. sur les Ecoles spéc. de santé.

La Fac de Montpellier s'y oppose se fondant sur le fait de ce qui a été mis en vigueur à Paris, et par le décret de Frimaire An III.

- Il est vrai que la méd. n'était bien enseignée en France, avant à Paris, sauf à Montpellier (5)

- Sa doctrine s'inspire pratique médicale assez éclairée, et on ne "saurait bien dans ce livre de la nature qu'on acquiert trop tard si les yeux" (6)

Mais le décret de Frimaire Les cours de clinique seraient aux élèves de "s'instruire en présence de la nature et par l'inspection des malades" (14)

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/7398?context=pdf

De + on a institué "la manipulation de la chimie, les procédés de la pharmacie," et la "démonstration des Drogues" (r 26 v)

Le Projet de Cales a le tort
- de vouloir créer d'autres Facultés
- de ne pas augmenter le nbre des Profs
- de séparer arbitrairement les cours.
(r 32-34)

Contre projet : créer la chaire, distribuer les cours en 4 ans :
1ère année : Physique méd, anatomie, chimie, histoire naturelle, bot.
2e : Physio, hygiène, path, médecine
3e : Thérapeutique, matière médicale, pharmacie, médecine opératoire, accouchements
4e : clinique interne et externe (r 34)

Observations sur les moyens de perfectionner l'enseignement en France présentées au Corps Législatif par les Profs de l'école de Santé de Montpellier (Montpellier An V)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/7398?context=pdf